

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
TENUE LE JEUDI 5 OCTOBRE 2023, À 12 H, À L'AUDITORIUM**

1. PRÉSENTATION DES INVITÉS

- Valérie Paquet, avocate, conseillère syndicale FNEEQ
- Héloïse Moysan-Lapointe, responsable à l'information et à la mobilisation du comité de négociation, Comité de négociation 2023
- Mikaël Hébert, conseiller syndical CSN, service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Pierre-Éric Côté
et APPUYÉ par Olivier Duchemin

d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des invités ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre ;
4. Informations ;
5. Vers la grève ?
 - 5.1 État des négociations ;
 - 5.1.1 Rapport sur la négociation de la table centrale ;
 - 5.1.2 Rapport de la négociation de la table sectorielle ;
 - 5.1.3 Rapport de la mobilisation ;
 - 5.2 Présentation de la recommandation ;
 - 5.3 *Présentation du Fonds de défense professionnelle (FDP) et des règles de participation à la grève ;*
6. Plénière sur la recommandation;
7. Explication du déroulement du vote ;
8. Proposition de destruction des bulletins de vote (7 jours suivant la fin du vote) ;
9. Clôture de la séance ;
10. Vote de grève.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 SEPTEMBRE

Il est PROPOSÉ par Karine Lacourse
et APPUYÉ par Rébecca Vachon

que l'Assemblée générale du SPCFXG approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2023.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

4. INFORMATIONS

- **5 À 7 INTERSYNDICAL DE CE SOIR**
Guillaume Vachon-Beaudoin, vice-président à la pédagogie, présente le point

5. VERS LA GRÈVE ?

5.1 État des négociations ;

5.1.1 Rapport sur la négociation de la table centrale ;

5.1.2 Rapport de la négociation de la table sectorielle ;

5.1.3 Rapport de la mobilisation.

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente le point.

5.2 Présentation des recommandations ;

Hélène Nazon, vice-présidente à l'information, présente le point.

5.3 *Présentation du Fonds de défense professionnelle (FDP) et adoption des règles de participation à la grève ;*

Mikaël Hébert, conseiller syndical CSN, service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale, présente le point.

Il est PROPOSÉ par Dominique Uhde
et APPUYÉ par Vicki Plourde

que l'Assemblée générale du SPCFXG se donne les règlements de participation à la grève suivants :

1. Tous les membres doivent s'inscrire au conflit selon la méthode prescrite par le CE de la CSN, et ce, au plus tard dans les 7 jours qui suivent le déclenchement du conflit. Le refus de le faire, équivaut à une renonciation aux prestations ;
2. Tous les membres doivent s'inscrire à une équipe de piquetage ou être membre d'un comité de grève ;

3. Chaque membre est tenu de faire son piquetage selon l'horaire établi par le comité responsable ou de participer aux travaux des comités, selon les cas suivants :
 - Lors d'une grève discontinuée, le temps de piquetage de chaque membre est équivalent à son horaire de travail pour la journée de grève ;
 - Lors d'un conflit continu, le temps de piquetage équivaut à 20 heures par semaine ;
 - La participation à d'autres actions que le piquetage peut être considérée comme du temps de piquetage si le comité responsable le juge nécessaire.
4. Tous les membres sont tenus d'assister aux assemblées hebdomadaires d'information lorsqu'elles sont nécessaires dans le contexte ;
5. Lorsque le syndicat organise des formations syndicales, les membres sont tenus d'y assister. De telles formations tiennent lieu de piquetage pendant cette journée ;
6. Tout membre qui refuse de se conformer aux règlements de participation ne pourra bénéficier des prestations de grève allouées par le FDP ;
7. Chaque membre du syndicat doit recevoir une copie des présents règlements ;
8. Aucune consommation d'alcool ou de drogue ne sera tolérée sur la ligne de piquetage ou au local syndical.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

6. PLÉNIÈRE SUR LA RECOMMANDATION

COMITÉ PLÉNIER

Il est PROPOSÉ par Florence Bujold-Jarry
et APPUYÉ par Bassam Adam

que l'Assemblée générale du SPCFXG ouvre un comité plénier qui prendra fin à 13 h 20.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

RETOUR EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Il est PROPOSÉ par Sonia Tremblay
et APPUYÉ par Pierre-Éric Côté

que l'Assemblée générale mandate le SPCFXG pour déclencher, au moment jugé opportun, une grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI).

que le déclenchement de la GGI soit précédé de séquences de grève, et ce, en tenant compte de la conjoncture de négociation.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

7. EXPLICATION DU DÉROULEMENT DU VOTE

Jean Francis Matteau, président, présente le point.

8. PROPOSITION DE DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE (7 JOURS SUIVANT LA FIN DU VOTE)

Il est PROPOSÉ par François Chassé
et APPUYÉ par Rébecca Vachon

que l'Assemblée générale du SPCFXG mandate la secrétaire-trésorière de détruire les bulletins de vote le 12 octobre prochain, soit 7 jours suivant la fin du vote.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Karine Dion
et APPUYÉ par Geneviève East-Goulet

que la séance soit levée.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE.

La séance est levée à 13 h 25



Karine Lacourse
Secrétaire-trésorière



Jean Francis Matteau
Président

10. VOTE DE GRÈVE